



AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

Le conseil municipal a adopté, lors de la séance du 3 avril 2017 le règlement no 2017-170 intitulé « Règlement constituant un Comité consultatif d'urbanisme ».

Toutes les personnes intéressées peuvent consulter ledit règlement au bureau municipal durant les heures d'ouverture.

Donné à Saint-Ferdinand, ce 12 avril 2017

**Sylvie Tardif
Directrice générale et
secrétaire-trésorière**